



Mairie de Carlencas-et-Levas
2 Bis chemin du Causse
34600 Carlencas-et-Levas
04 67 95 14 19
mairie@carlencasetlevas.fr

Fait à Carlencas, le 29 juillet 2026,

Chers administrés,

Dans un souci d'équité et de civisme entre tous les riverains, lorsque votre foyer dispose de plus de deux véhicules, la commune vous invite à stationner les autres dans les parkings visiteurs disponibles, notamment celui situé route de Brenas.

Cette mesure vise à libérer des places de stationnement à proximité des habitations, afin que chacun puisse en bénéficier.

Par ailleurs, nous vous rappelons que chaque véhicule doit être garé sur une place de stationnement dédiée et non sur la chaussée ou dans des emplacements non prévus à cet effet.

Votre collaboration est essentielle pour préserver la qualité de vie de notre commune et garantir un accès équitable aux places de stationnement.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre engagement en faveur du bien-vivre ensemble.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le conseil municipal
Carlencas-et-Levas

